

Namur / Les arbres abattus en 2004 vont être remplacés

# Le Cercle va se reboiser



LA ZONE NATURA 2000, qui sera complètement reboisée, s'étend à la gauche de l'allée qui mène au château Mélot. © DEWEZ.

**LE NOUVEAU** directeur du Cercle de Wallonie va réparer les dégâts commis par son prédécesseur. 2.300 arbres à planter.

C'est la dernière démarche de réhabilitation qu'il fallait entreprendre pour montrer qu'on a effacé définitivement le passé et les maladresses – pour rester poli – du propriétaire précédent ». La « démarche » qu'évoque André Van Hecke, directeur du Cercle de Wallonie, c'est la plantation de 2.300 arbres sur une partie des 6 hectares

du domaine du château Mélot, une des perles du quartier de la citadelle à Namur. Ces 2.300 jeunes plants vont remplacer dans le paysage les 72 arbres vénérables abattus en 2004 par le fondateur du Cercle de Wallonie, Stéphan Jourdain. Ces abattages illégaux valent encore des poursuites judiciaires à l'homme d'affaires bruxellois.

La page est tournée répète sur tous les tons André Van Hecke qui n'est, donc, pas resté en très bons termes avec son prédécesseur. La page sera, en effet, définitivement tournée dès que la météo permettra aux jardiniers de travailler.

« Un tiers du domaine se trouve en zone Natura 2000, explique le directeur du Cercle de Wal-

lonie. Sur cet espace nous allons tout remettre en état. C'est là que Stéphan Jourdain avait envisagé de créer un parking. On est devant ce que les forestiers appellent une "coupe à blanc". » En concertation avec les agents de la division nature et forêts, il a été décidé de replanter des essences du cru : chênes, érables, charmes. Puis de laisser cette petite fo-

rêt se développer naturellement. « On ne pourra même pas débroussailler, explique André Van Hecke, c'est pour cela qu'on a prévu une haie qui cachera un peu ce fouillis végétal à la vue ».

Sur l'autre partie du domaine, inscrite en zone forestière, le reboisement dit « en îlot », sera plus léger. Histoire, notamment, de laisser un espace ouvert devant le château Mélot et de permettre encore, comme ce fut le cas l'été dernier, l'organisation de spectacles en plein air.

« De toute façon, explique André Van Hecke, nous allons au-delà des prescriptions du permis unique qui avait, a posteriori, régularisé les travaux de 2004. Notre objectif est vraiment de corriger l'image du Cercle de Wallonie auprès des Namurois ».

## En croissance

Cette volonté de rédemption se manifeste alors que le Cercle de Wallonie est en pleine croissance. Ce n'est pas incompatible. Il compte, aujourd'hui, 870 membres, contre 540 au moment du changement de direction, fin 2006.

Le Cercle est, certes, d'abord un club de décideurs assez select. Mais il veut s'ouvrir davantage à d'autres publics. Pour preuve, cette journée de *business dating*, du 24 janvier (1), lors de laquelle cent patrons accorderont des entretiens de dix minutes à des recrues potentielles, dans le cadre luxueux du château Mélot. ■

JEAN-PHILIPPE PETIT

(1) [www.cercladewallonie.be](http://www.cercladewallonie.be)